HAUTE-SAVOIE SPORT

CDOS HAUTE-SAVOIE

Journal du Comité Départemental Olympique & Sportif / Hiver 2021 / N° 86

Infos Pratiques

Maison Départementale des Sports & de la Vie Associative
97 A, Avenue de Genève
74000 ANNECY

CDOS Sport : 04 50 67 41 70
Vie Associative : 04 50 57 76 63

Mail : hautesavoie@franceolympique.com

Site internet : www.cdos74.org

cdoshautesavoie

Ouverture au public :
- Du lundi au vendredi
- De 9h à 12h et de 14h à 17h

HAUTE-SAVOIE SPORT

Edité par le CDOS 74 (Association Loi de 1901)

Directeurs de la publication :
Thierry Coulon
Catherine Borgeais-Rouet

Secrétariat de rédaction :
Sébastien Duret

Comité de rédaction :
Commission Communication & Relations publiques

Crédits photos : AFCAM - AdobeStock, LTV Prod, Philippe Marguin, Aurélien Casazza, Magali Barbe, Alain Bar
Page de couverture : AFCAM - AdobeStock

Imprimerie PLANCHER
Bonneville

Tirage à 350 exemplaires -
N° ISSN 1296-3437

Toute reproduction même partielle est interdite sans l'autorisation de l'éditeur (loi du 11 mars 1957).

Edito

Pour ce quatrième numéro de l'année 2021, « Haute-Savoie Sport » propose au lecteur une immersion dans le monde de l'arbitrage.

Juge, commissaire, arbitre, officiel, sont autant d'appellations différentes pour une personne, homme, femme ou encore jeune pratiquant, indispensable pour qu'une rencontre se fasse et voie son résultat certifié.

Le philosophe et académicien Michel Serres précisait lors d'une intervention : « Ce n'est pas le joueur qui marque le but, c'est l'arbitre car c'est lui qui valide la marque. »

Invité principal sur le sujet, Patrick Vajda, président de l'AFCAM, permet de prendre de la hauteur sur la fonction d'arbitre. Plusieurs témoignages aident à mieux comprendre comment chaque sport s'organise pour renouveler ces acteurs essentiels du jeu et de la performance.

Les autres articles vous emmèneront au Salon « Mieux Vivre Expo », rendez-vous traditionnel de promotion du sport à Rochexpo, fin octobre pour le CDOS 74, sur les traces de l'association « Colosse aux pieds d'argile » dans sa lutte contre le harcèlement, les discriminations et les violences sexuelles et sur le Forum porté par le CRIB 74, le 1er décembre au Centre Bonlieu d'Annecy : « Jeunes et associations : agissons ensemble ! ».

Enfin, le CDOS 74 vous présente ses meilleurs vœux pour une très belle année 2022 avec une gravure d'Alain Bar intitulée « Saut à Ski » et pour être « Tous en mouvement en 2022 ».

Bonne lecture et bonne fin d'année à tous.

Bien sportivement.

Thierry Coulon,
Président du CDOS 74

En partenariat avec

haute savoie le Département

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

AGENCE NATIONALE DU SPORT

Edito du Département de la Haute-Savoie

Martial SADDIER
Président du Conseil Départemental de la Haute-Savoie

Nicolas RUBIN
1er Vice-président délégué à l'administration générale, au sport, à l'aménagement du territoire et au devoir de mémoire

Odile MAURIS
Présidente de la Commission Education, Jeunesse, Sport, Culture et Patrimoine

Véritable école de la vie, la pratique du sport assure la transmission de valeurs essentielles telles que le respect de l'autre, l'estime de soi, la solidarité et le goût de l'effort.

Aussi, pour permettre à chaque jeune de se construire, de se développer et de s'épanouir, le Conseil Départemental de la Haute-Savoie soutient les actions éducatives développées au sein des collèges et encourage la pratique sportive.

Avec le Savoir Nager, le Savoir Skier, le Savoir Secourir et désormais le Savoir Rouler à Vélo, voilà autant d'actions destinées à initier nos jeunes à la pratique de différents sports.

En parallèle, le Conseil départemental va poursuivre son soutien aux clubs sportifs haut-savoyards et aux sportifs de haut niveau qui font rayonner les couleurs de notre territoire.

Nous profitons de l'occasion qui nous est donnée pour saluer le travail formidable accompli par l'ensemble des bénévoles, des arbitres, des juges, des commissaires et des dirigeants auprès de nos jeunes.

Enfin, en cette saison olympique, soyons tous derrière nos athlètes qui vont porter haut les couleurs de la Haute-Savoie !

Martial SADDIER
Président du Conseil Départemental de la Haute-Savoie

Nicolas RUBIN
1er Vice-président délégué à l'administration générale, au sport, à l'aménagement du territoire et au devoir de mémoire

Odile MAURIS
Présidente de la Commission Education, Jeunesse, Sport, Culture et Patrimoine

L'Association Française du Corps Arbitral Multisports

PATRICK VAJDA

Président de l'IFSO et de l'AFCAM

Ancien escrimeur puis arbitre de niveau international et olympique, Patrick Vajda occupe la Présidence de la Commission Arbitrage de la Fédération Française d'Escrime de 1977 à 1981.

Il devient également membre de cette même commission au niveau international.

En 1985, Patrick Vajda est l'un des membres fondateurs de l'Association Française du Corps Arbitral Multisports, dont le « père fondateur » est Michel Dailly, ancien arbitre.

En 2019 est fondée l'IFSO, International Federation for Sports Officials. Précurseur au niveau français, il prend également la présidence de cette association.

Association Loi 1901, l'Association Française du Corps Arbitral Multisports - AFCAM - était initialement constituée de 12 Fédérations. L'objectif premier était de réunir au sein d'une seule association les arbitres et les juges de toutes disciplines afin d'obtenir une représentation unifiée face aux pouvoirs publics, au Ministère de la Jeunesse et des Sports, au CNOSF...

Les missions de l'AFCAM

Ainsi, la mission essentielle est d'analyser et de comprendre les problématiques des arbitres et juges de tous les sports. En effet, peu importe la discipline, ceux-ci se posent régulièrement les mêmes questions, concernant la reconnaissance de leur fonction, le respect des autres acteurs du sport à leur égard, la rémunération... L'association représente aujourd'hui les 246 000 arbitres et juges français, chiffre établi en 2019.

En aucun cas il ne s'agit d'un syndicat et l'AFCAM n'a pas vocation à s'immiscer dans les affaires internes des différentes Fédérations, pour reprendre les termes de Nelson Paillou, ancien Président du CNOSF et arbitre international de handball.

Historiquement, l'une des premières actions a été de recenser le nombre d'arbitres exerçant sur le territoire, afin d'établir un tableau statistique détaillé avec différentes données, permettant une meilleure compréhension et analyse du paysage arbitral français. Depuis, cet état des lieux est effectué chaque année.

Autre avancée pour la reconnaissance des arbitres, la création d'une liste des arbitres et juges sportifs de haut niveau par le Ministère des Sports, sur le modèle de celle des sportifs de haut niveau. En 2021, ils étaient 629 recensés, dans 53 Fédérations.

En 2006, à l'initiative de l'AFCAM, la France est précurseur avec ce qui est encore aujourd'hui la seule loi au monde qui vaut statut de l'arbitre et du juge sportif. Cette loi visait alors à répondre à la chute continue, extrêmement inquiétante, du nombre d'arbitres sportifs.

Dernièrement, l'association a joué le rôle de caisse de résonnance auprès du CNOSF et des différents Ministères, par exemple lors de certains cas de grèves des arbitres, ou lors de la rédaction du projet de loi n°3808 visant à démocratiser le sport en France.

L'arbitrage, une école de vie

Les raisons évoquées par les arbitres pour expliquer leur intérêt pour la fonction sont multiples. Si certains joueurs y arrivent presque par hasard, sur demande de leur club, et se prennent rapidement au jeu, d'autres sont attirés par l'intérêt pour les règles et leur respect, la faculté à devoir prendre des décisions.

Le facteur commun à toutes et tous reste cependant l'amour de leur sport et la passion qui les animent, qu'ils soient encore de jeunes joueurs ou qu'ils s'orientent vers l'arbitrage à la suite d'une carrière sportive accomplie.

Il s'agit d'une école de la vie, avec le sens des responsabilités qui va avec. A ce titre, l'AFCAM forme une cinquantaine d'arbitres par an, régionaux ou ayant un devenir national voire international, via un tronc commun leur donnant des clés pour mieux appréhender la communication avec les athlètes et les problématiques comportementales.

En chiffres

AFCAM

L'AFCAM réalise chaque année un suivi statistique des effectifs des juges et arbitres au sein des Fédérations adhérentes.

En 2020 :

- 243 314 arbitres dont 74 092 femmes

- Arbitres internationaux : 19 % de femmes
- Arbitres nationaux : 31 % de femmes
- Arbitres régionaux : 37 % de femmes
- Arbitres départementaux : 38 % de femmes

- 65 % d'arbitres féminines en équitation
- 47 % en natation
- 46 % en volley
- Forte progression en handball sur 5 ans

© AFCAM - AdobeStock

Développer l'arbitrage féminin

Globalement, et même si la situation varie fortement selon les Fédérations, le constat est fait de la forte disparité entre le nombre de femmes et d'hommes officiant en tant qu'arbitre.

Au sein de la liste des arbitres et juges sportifs de haut niveau, le déséquilibre est flagrant, de l'ordre de 21% de femmes contre 79% d'hommes.

Historiquement, l'AFCAM a contribué aux améliorations mises en place ces dernières décennies, pour résoudre certains aspects purement matériels de la fonction : même les vestiaires d'arbitres étaient réservés aux hommes...

Plus récemment, une Commission « Féminisation du Corps Arbitral » du Ministère des Sports travaille à l'élaboration d'une charte à ce sujet.

L'AFCAM est en étroites relations avec les Comités sportifs scolaires pour l'accompagnement des Jeunes Officiels, alors que le pourcentage d'arbitres femmes chute de 50 à 30% environ lors de la transition sport scolaire / sport fédéral.

Certaines femmes ayant atteint le plus haut niveau dans des sports très médiatisés, cela peut contribuer à attirer de jeunes arbitres, en leur donnant envie de franchir le pas.

Prévenir les risques de dérives

Ces dernières années, les nouvelles technologies ont fait leur apparition dans de nombreux sports, avec leurs atouts, mais également certaines limites.

Le risque de déresponsabiliser certains arbitres existe en raison de la multiplication des dispositifs, tout comme la crainte d'un sport à deux vitesses en raison des coûts de ces technologies.

Autre constat inquiétant, la multiplication des dérives et les actes de violence à destination du corps arbitral. L'AFCAM se situe en première ligne pour tenter de trouver des solutions.

Par an, ce sont a minima un millier d'agressions physiques qui sont recensées sur des arbitres, nombre trop largement sous-estimé, beaucoup se refusant à porter plainte par peur du lendemain.

Le Comité Français pour le Fair-Play et l'AFCAM sont en discussion très avancées pour mettre en place un Observatoire des incivilités, qui permettrait à chacun de témoigner librement.

Plus largement, c'est la question de la reconnaissance des arbitres qui est au cœur de ces enjeux. Toutes et tous restent en premier lieu des êtres humains passionnés par leur sport et dévoués pour aider jeunes et moins jeunes à progresser.

© AFCAM - AdobeStock

Témoignages

Les enjeux autour de l'arbitrage dans différentes disciplines

Sports collectifs, individuels, sports de combat... Chaque discipline a ses spécificités au niveau de la règlementation, avec des arbitres, des juges, des commissaires qui ont pour mission d'assurer le bon déroulement des compétitions.

Le CDOS Haute-Savoie a échangé avec les acteurs de l'arbitrage, du niveau départemental à l'échelon international, pour mettre en avant les différentes missions et enjeux.

- **Philippe Marguin - Rugby**

Manager en charge de la formation au sein de la Direction Technique Nationale de l'Arbitrage à la Fédération Française de Rugby.

- **Christophe Pezet - Tir à l'arc**

Licencié aux Archers de la Sallanche
Arbitre international de Tir à l'arc
Membre du Comité Directeur de la FFTA
Président de Commission Juges et Arbitres

- **Magalie Barbe - Cyclisme**

Licenciée au VC Saint-Julien-en-Genevois
Commissaire de course de Cyclisme
Responsable des arbitres en Haute-Savoie
Trésorière du Comité Départemental

- **Aurélien Casazza - Judo**

Vice-Président du Judo Club d'Annemasse
Membre du Comité Départemental de Judo
Arbitre départemental et stagiaire régional
Membre de l'Office municipal des sports de la ville d'Annemasse

- **Valérie Greugny-Huart - Sports de glace**

Licenciée au Club des Sports de Chamonix
Vice-Présidente de club
Juge internationale
Officielle d'arbitrage chargée de la formation des juges et des entraîneurs

- **Jérôme Menand - Football**

District de Football Haute-Savoie - Pays de Gex
Conseiller Technique Départemental en Arbitrage
Formation - Promotion - Développement

.....

Les missions principales des arbitres, juges et commissaires dans les différentes disciplines, le processus de formation, l'arbitrage féminin, les enjeux en matière de communication vis-à-vis des sportifs, les motivations à officier, les risques de dérives et de violences sont autant de thématiques qui ont été abordées et qui sont détaillées point par point par la suite.

Dans votre sport, quelles vont être les missions principales de l'arbitre ?

Philippe Marguin - Rugby

« Sur le terrain, l'arbitre est préoccupé par la sécurité des joueurs, l'équité entre les équipes et la continuité du jeu. Cela passe par trois compétences qui sont liées : le savoir, pour la connaissance des règles, le savoir-faire, pour leur application, et le savoir-être.

Ce dernier point est celui qui fait la différence entre les arbitres, en fonction de leur autorité naturelle intelligente.

L'arbitre doit toujours garder à l'esprit la relation humaine avec les joueurs pour faire redescendre la pression, favoriser la prise de conscience des deux équipes et trouver le bon compromis.

Tout ceci est travaillé en formation, avec des jeux de rôle et des mises en situation pour assimiler les enjeux de communication verbale et de gestion des conflits. »

Christophe Pezet - Tir à l'arc

« La première mission de l'arbitre est d'assurer la sécurité des archers et de toute personne sur le site de compétition, pour les différentes disciplines que regroupe le tir à l'arc, afin d'éviter des accidents.

Avant l'événement, l'arbitre s'assure de la conformité du matériel avec le règlement établi par la FFTA et la World Archery et répond aux éventuelles questions des organisateurs, afin de garantir un espace de pratique adapté.

Puis lors de l'épreuve, l'arbitre gère le chronométrage, afin de s'assurer que les archers tirent dans le temps imparti, quitte à sanctionner en cas de dépassement. Il contrôle également en direct au niveau de la cible en cas de cordon et effectue le décompte des points. Enfin, il officialise les résultats à l'issue de la compétition. »

Valérie Greugny-Huart - Sports de glace

« Pour le patinage, l'évaluation de la performance a lieu au cours de la réalisation d'une prestation en musique que l'on appelle un programme. Une compétition se compose habituellement d'un programme court et d'un programme libre à réaliser.

Le classement découle de l'évaluation qui est faite par un jury composé de plusieurs officiels d'arbitrage qui n'ont pas tous le même rôle.

D'une part, un Contrôleur Technique, un Spécialiste Technique et un Assistant Spécialiste Technique forment le panel « Technique » et sont chargés de l'identification de tous les éléments techniques réalisés et de l'appréciation du niveau de difficulté.

De l'autre, plusieurs juges en nombre impair et un juge arbitre constituent le panel des juges et ont pour mission d'évaluer la qualité d'exécution des éléments réalisés et d'apprécier la présentation du programme à travers cinq composantes. »

Jérôme Menand - Football

« Responsable de la validité du résultat d'un match, l'arbitre fait respecter les règles et, parfois, applique des sanctions contre les joueurs. Ses décisions sont prises en toute impartialité, sans favoritisme. »

© AFCAM - AdobeStock

Magali Barbe - Cyclisme

« Si vous êtes Président du Jury, vous devez vous assurer que la règlementation soit bien respectée et veiller a ce que la course se déroule dans les meilleures conditions possibles.

Le Président est accompagné d'un collège des arbitres composé d'un juge à l'arrivée, qui, comme son nom l'indique, contrôle et fait les différents classements, et d'un arbitre titulaire. Vous pouvez aussi avoir un chronométreur s'il y a des épreuves en temps et des arbitres moto. »

Aurélien Casazza - Judo

« Le commissaire sportif contrôle les inscriptions lors d'une compétition et effectue les pesées. À la table de marque, il sera en charge de l'ordre des combats, du fonctionnement du chronomètre et de l'affichage des scores.

Avant les combats, l'arbitre fait monter sur le tapis les compétiteurs, s'assurant que tous sont bien présents, que leur judogi est réglementaire, qu'ils ne portent aucun objet dur. Il les fait saluer.

L'arbitre n'est pas seul au centre, il est assisté par deux juges arbitres qui sont également sur le tapis. L'arbitrage d'un combat se fait donc à trois et toutes les décisions sont prises à la majorité. »

Comment les futurs arbitres sont-ils formés ?

Valérie Greugny-Huart - Sports de glace

« La Ligue est en général le niveau qui organise la formation des officiels d'arbitrage, dont le contenu est défini par la Fédération, avec le concours et l'expertise de la Commission Fédérale des Officiels d'Arbitrage.

Il s'agit, au-delà de la parfaite maîtrise du règlement technique, d'acquérir une formation pratique du jugement en situation et de développer un savoir-être approprié. En France, une formation probatoire est dispensée à chaque nouveau candidat qui va pouvoir, une fois cette étape validée et après signature d'une charte éthique, commencer à juger.

La progression dans les différents grades s'effectue selon un parcours comprenant des quotas de compétitions à réaliser, la réussite à des examens et l'acquisition d'une ancienneté déterminée dans chaque grade.

Lorsqu'un juge souhaite évoluer au niveau international, sa candidature doit être présentée par la FFSG. Un examen spécifique et très sélectif est organisé chaque année par la Fédération internationale pour la nomination des nouveaux juges internationaux. »

Magali Barbe, commissaire de course, officiant en tant qu'arbitre moto

© Magali Barbe

Magali Barbe - Cyclisme

« Au niveau départemental, dans notre cas, nous préconisons aux futurs arbitres de faire un an en tant que stagiaire afin d'apprendre correctement la règlementation, tout en appliquant celle-ci sur le terrain. Ensuite il passe un examen écrit pour être arbitre régional.

Il n'y a pas de formation continue, surtout par manque de temps. Chacun doit donc aller regarder régulièrement sur le site de la Fédération Française de Cyclisme les mises a jour des règlements qui les concernent. »

Jérôme Menand - Football

« Le futur arbitre suit 4 jours de formation initiale avec un examen théorique et pratique. Ensuite, il rentre dans un système d'accompagnement ou de tutorat qui dure de 3 à 5 matches.

Trop longtemps oublié ou négligé, l'aspect relationnel et communication entre l'arbitre et les autres acteurs du jeu fait aujourd'hui entièrement partie des cursus de formation continue des arbitres.

Expliquer une décision, avoir un rôle pédagogique et arbitrer avec psychologie sont largement abordés lors de nos formations. »

Aurélien Casazza - Judo

« Cela commence en club. Dès les premiers cours, les professeurs apprennent aux élèves le cérémonial pour entrer sur le tapis, pour débuter et terminer un combat, le principe du Ippon...

Lorsqu'un judoka souhaite approfondir, il participe aux stages départementaux et peut devenir stagiaire pendant un an. A l'issue d'un examen, il peut décrocher le titre de commissaire sportif départemental ou d'arbitre départemental.

Les enjeux sont multiples : faciliter un renouvellement des arbitres et commissaires sportifs, créer une émulation entre les personnes plus expérimentées et les novices et permettre d'atteindre un bon niveau de formation. »

Christophe Pezet - Tir à l'arc

« La Fédération élabore les supports de formation, et celle-ci est ensuite déléguée au niveau régional, voire départemental. Des arbitres font le choix d'obtenir une qualification, devenant ainsi des arbitres formateurs.

Un tronc commun donne les bases administratives, avec également un livre des règlements. Une spécialisation s'effectue ensuite en fonction des disciplines choisies »

En judo, comme dans d'autres sports, l'arbitre est aussi le garant de l'intégrité des combattants © Aurélien Casazza

Philippe Marguin - Rugby

« La France est l'un des seuls pays à faciliter l'initiation des jeunes à l'arbitrage très tôt : les moins de 14 ans peuvent arbitrer les catégories inférieures. Des équivalences existent entre le programme « Jeunes Officiels » de l'UNSS et la FFR. Cela permet aux jeunes d'officier en semaine et de disputer les rencontres le week-end.

Cette passerelle vise aussi à soulager les clubs qui ont obligation d'avoir au moins un arbitre, avec un nombre de matches à effectuer sur une saison.

Le maillage territorial est primordial, avec des formateurs de secteur qui ciblent de 6 à 8 clubs généralement, pour faciliter la découverte des règles du jeu, en collaboration avec les directeurs techniques de chaque structure.

Les Arbitres en Cours de Formation - ACF - sont accompagnés via de nombreux supports pédagogiques dans l'apprentissage des règles sécuritaires et administratives.

A l'issue de cette formation, un certificat d'accès terrain leur est délivré. Cela va de pair avec une préparation physique adaptée et un test à effectuer en début de saison, bloquant en cas de score insuffisant.»

Quels sont les enjeux autour du recrutement des arbitres dans votre sport ?

Magali Barbe - Cyclisme

« Il n'est pas évident de trouver de nouvelles recrues. Le souci, si nous les prenons en tant que jeunes arbitres, est qu'ils partent ensuite vers leurs études et ne reviennent que très rarement à l'arbitrage ensuite.

Arbitrer est avant tout une passion. Les journées sont très longues et, même si en cyclisme nous avons une vacation, dans l'état actuel des choses, la partie financière est un frein pour beaucoup. »

Aurélien Casazza - Judo

« Les jeunes sont plutôt intéressés par ces fonctions. Lors des stages, ils posent beaucoup de questions et sont très curieux. Néanmoins, il est parfois difficile pour eux de passer le cap, surtout pour la fonction d'arbitre. Il faut analyser et prendre une décision rapidement, ce qui n'est pas toujours évident et peut effrayer les premiers temps.

Être commissaire sportif ou arbitre permet aussi de découvrir un autre aspect de notre sport. Les pratiquants qui ne souhaitent pas devenir des compétiteurs aguerris peuvent aussi s'investir et s'épanouir d'une autre façon dans leur passion. »

Les jeunes pratiquent dans le cadre de l'action de formation « Je joue aussi arbitre » © Philippe Marguin

Philippe Marguin - Rugby

« Il existe des profils différents, mais il ressort à chaque fois l'amour pour leur sport. Ce sont des passionnés de rugby et des valeurs qui sont véhiculées. Globalement, l'arbitrage plaît aux jeunes, notamment au niveau du sport scolaire.

Certains, en club, peinent à atteindre le très haut niveau mais veulent toutefois persévérer dans le monde du rugby. D'autres s'orientent vers l'arbitrage après une carrière de joueur, ou suite à des blessures récurrentes. La rémunération n'est pas la motivation première, mais peut être un coup de pouce pour certains. »

Jérôme Menand - Football

« Globalement, nous ne rencontrons pas trop de difficulté pour trouver des jeunes arbitres. Les différents statuts FFF permettent à un jeune joueur de pouvoir assurer les deux fonctions, de joueur et d'arbitre. Il est plus difficile de les fidéliser : environ 50% des effectifs arrêtent dans les 5 ans.

Différentes sources de motivation peuvent être évoquées : rendre service à son club, suite à une blessure, pour rester dans le milieu du football en fin de carrière, la passion, la vocation, gagner de l'argent... »

Christophe Pezet - Tir à l'arc

« La première contrainte est qu'il est impossible de vivre de l'arbitrage dans notre discipline. Nous sommes bénévoles. Étant arbitre continental et international, je m'absente au moins deux semaines par an pour officier. Et cela sur mes congés. Les frais de déplacement sont toutefois pris en charge.

Les clubs qui souhaitent organiser un concours doivent disposer d'au moins un arbitre. Mais les jeunes, au moment des études, quittent leur rôle d'abitre et ne reviennent pas. De manière générale, le manque de bénévoles est flagrant, et l'arbitrage s'en ressent. »

Valérie Greugny-Huart - Sports de glace

« La recherche de nouveaux candidats est un souci constant. Le bénévolat est un engagement qu'il est important de susciter chez les jeunes. Les clubs sont fortement incités à faire connaître les différentes fonctions arbitrales à leurs licenciés pour créer de nouvelles vocations.

Les compétitions sont en général le week-end et, au niveau international, il faut pouvoir se libérer pratiquement une semaine entière. Les contraintes professionnelles et les charges de famille sont évidemment les freins les plus fréquents à l'exercice de la mission. »

Lors des compétitions de tir à l'arc, l'arbitre contrôle en direct la cible et effectue le décompte des points © FFTA

Quelles sont les actions mises en place pour prévenir les risques de violence ?

Aurélien Casazza - Judo

« Nous sommes encore préservés des incivilités, du fait que le judo nous astreint à une discipline et à un contrôle de soi. Néanmoins, certains comportements dépassent parfois les limites.

Nous essayons de privilégier au maximum le dialogue. Les professeurs et les pratiquants peuvent participer aux stages d'arbitrage pour s'informer sur l'évolution des règles, évitant ainsi certaines incompréhensions lorsqu'une décision est annoncée. »

Jérôme Menand - Football

« Après deux années de Covid, le climat est particulièrement tendu depuis ce début de saison, avec des chiffres inquiétants concernant les incivilités sur et autour des terrains. Les commissions disciplinaires sanctionnent avec la plus grande fermeté les auteurs de ces faits.

Des actions de sensibilisation au respect de l'arbitre sont menées par les instances départementales : réunion avec les clubs, maillots « Arbitres débutants » avec slogan, flyers ou affiches sur les risques encourus... »

Philippe Marguin - Rugby

« Les jeunes arbitres sont suivis par des accompagnateurs, dans un climat d'apprentissage favorable, pour éviter toute invective à l'égard de l'officiel lors des rencontres.

Cela passe également par la volonté d'établir un meilleur dialogue entre techniciens du jeu et de l'arbitrage, à tout niveau, d'où l'action « L'arbitre acteur au cœur de son club » mise en place.

L'idée est de permettre aux arbitres de s'entraîner en semaine avant les rencontres du week-end, tout en instaurant un échange autour des règles du jeu avec les joueurs, pour une meilleure compréhension de tous. »

Magali Barbe - Cyclisme

« Dans notre sport, nous avons de la chance et nous n'avons pas de violence, quelques fois de l'irrespect. Nous avons des sanctions pour ces formes de dérives et un conseil de discipline pour les cas graves.

Je pense qu'il faut faire la part des choses, et donc faire de la prévention avant la répression. Mais effectivement, pour certains de mes collègues, entendre régulièrement les récriminations des compétiteurs n'est pas toujours facile. »

© Pixabay

Quelle place l'arbitrage féminin prend-il dans votre discipline actuellement ?

Philippe Marguin - Rugby

« Son développement est la priorité actuellement, d'autant que le rugby est en plein essor chez les femmes.

Les meilleures arbitres en Élite 1 et Élite 2 sont rassemblées dans un groupe de travail, pour suivre la voie ouverte par Aurélie Groizeleau, qui a déjà arbitré des rencontres du Tournoi des Six Nations féminin.

A l'occasion du stage national estival des jeunes arbitres, l'objectif est d'avoir un quart de filles, soit 10 sur 40. Enfin, cela passe également par une structuration adaptée des Ligues au niveau régional pour accompagner les jeunes dans cette voie. »

Magali Barbe - Cyclisme

« Concernant l'arbitrage féminin, les femmes occupent la même place que les hommes au niveau national, même si leur nombre est inférieur. Une augmentation constante est à noter, mais cela prend beaucoup de temps. Il faut arriver à jongler entre son métier, ses enfants, sa maison et sa passion, ce qui n'est pas toujours facile. »

Christophe Pezet - Tir à l'arc

« Sur les 1 425 arbitres fédéraux en 2020, 373 sont des femmes, soit environ 26 %. Un pourcentage encore insuffisant si l'on compare au nombre de femmes pratiquant le tir à l'arc en France. La FFTA travaille sur ce sujet, afin d'effectuer de réelles avancées dans les prochains mois. »

Aurélien Casazza - Judo

« L'arbitrage n'est pas une question de genre. Les femmes arbitrent aussi bien des combats féminins que masculins. Pour preuve, au niveau national et international, il y a beaucoup de femmes qui arbitrent.

Gardons à l'esprit que l'un des buts du judo tel que Jigoro Kano l'a imaginé est de faire des judokas des citoyens meilleurs par la pratique du judo. »

Jérôme Menand - Football

« De nombreuses campagnes de sensibilisation autour de la place de la femme dans l'arbitrage sont réalisées depuis plusieurs saisons.

Ce travail porte aujourd'hui ses fruits puisque les effectifs féminins sont en hausse. Au niveau national, et comme pour les garçons, certaines ont un statut d'arbitre professionnel. »

Bibliographie

Des arbitres et des livres

Recherches et article réalisés par Daniel Carrey, membre de la Commission Communication, et Marité Carrey

La définition du vocable

Est-ce parce que sur le terrain l'on ne doit pas raconter des histoires à l'arbitre que les récits romanesques sur le thème n'encombrent pas les rayons des libraires ?

Le « Petit Robert méthodique » donne quatre acceptions du vocable « arbitre », accordant la primauté à « personne désignée par les parties pour trancher un différend juridique ».

Or ici le ver est déjà dans le fruit, le grammairien ne plaçant qu'en queue de peloton celle aujourd'hui à l'honneur dans notre magazine, à savoir la « personne désignée pour veiller à la régularité d'une compétition, d'une épreuve de sports ».

D'abord des guides techniques

Nous comprenons mieux pourquoi traités et autres guides techniques ou juridiques sur l'arbitrage sportif se taillent la part du lion, aidés en cela par l'actualité du moment.

Généralement très fouillées, lesdites publications trouveront leur lectorat.

Tel « L'arbitrage des litiges sportifs » de Mathieu Maisonneuve, aux éditions LGDJ, écrit en 2011 en écho au développement d'alors des différends en matière sportive.

Plus récemment, en 2018, est paru « Le concept d'arbitrage - Regards croisés entre droit et sport » de Camille Leroy et Loïc Yboud, aux éditions L'Harmattan. Cet ouvrage, consultable en version papier ou numérique, permet d'en savoir plus sur le code de l'arbitrage et le rôle du Tribunal Arbitral du Sport basé à Lausanne.

La face cachée de l'arbitrage

Nous aurons néanmoins repéré quelques ouvrages, dont ces deux titres du même champ sémantique, une parcelle immergée de l'iceberg, la difficile tâche d'arbitre.

Dans « A bas l'arbitre », paru en 2009 aux éditions du Rocher, l'auteur Bruno Derrien, fort de son expérience d'ancien arbitre international de football, dévoile la face cachée de l'arbitrage, pas vraiment un long fleuve tranquille.

Plus marquant, sinon le plus connu des poivre et sel, « A mort l'arbitre » d'Alfred Draper, de la collection « Série noire » aux éditions Gallimard, raconte le dérapage d'un supporter violent, mécontent d'un pénalty sifflé contre son équipe par un arbitre qu'il rossera jusqu'à le tuer. Un ouvrage paru en... 1973.

Onze années plus tard, Jean-Pierre Mocky s'emparera du sujet pour l'adapter au cinéma avec un Eddy Mitchell inattendu en sombre tenue d'arbitre, désigné à la vindicte publique par deux supporters déchaînés, incarnés à s'y méprendre par Claude Brosset et Michel Serrault.

Livres et DVD sont à retrouver sur les sites spécialisés.

Le sport départemental à l'honneur au salon Mieux Vivre Expo

Du 28 octobre au 1er novembre, le CDOS était présent au Salon « Mieux Vivre Expo » à La Roche-sur-Foron, organisé par Rochexpo.

Le Village des Sports a permis à toutes et tous de découvrir les nombreux sports existants sur le département, en échangeant avec les Comités et en s'initiant aux différentes disciplines.

Le positionnement au cœur du Salon, la présence de l'exposition « Femme et sport, je suis les 2 » au niveau de l'entrée Mont-Blanc et la venue d'Annouck Curzillat, médaillée de bronze lors des derniers Jeux Paralympiques, ont contribué au dynamisme de l'évènement.

L'implication des nombreux bénévoles, qui ont apporté leur aide et donné de leur temps tout au long de ces 5 jours, a été précieuse et le CDOS tient à les remercier chaleureusement.

Les sports présents

- Aviron
- Badminton Club de Cruseilles
- Cyclotourisme
- Études et Sports Sous-Marins
- Gymnastique
- Handball
- Judo
- Karaté
- Pays Rochois et Genevois Tennis de Table
- Sakura l'Art du Mouvement
- Sports de glace
- Sports pour tous
- Twirling Bâton
- UFOLEP
- Volants de la Fillière
- Volley

L'exposition « Femme et sport, je suis les 2 » était à l'honneur au niveau de l'entrée Mont-Blanc © CDOS Haute-Savoie

Le Salon Mieux Vivre Expo a été inauguré le 28 octobre à proximité du Village des Sports © LTV Prod

La journée de dimanche, Annouck Curzillat, para-triathlète en bronze à Tokyo, a répondu aux questions des visiteurs © LTV Prod

Une semaine de sensibilisation à la lutte contre les violences

La lutte contre les violences, le harcèlement et les discriminations fait partie intégrante des missions du CDOS Haute-Savoie, dans le cadre du thème « Sport Éducation et Citoyenneté ».

C'est dans ce cadre qu'une semaine de sensibilisation a été organisée entre le 15 et le 19 novembre, avec l'appui de l'association Colosse aux pieds d'argile, reconnue d'utilité publique, et d'Anthony Savoie, intervenant sur la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Sensibiliser les jeunes

En collaboration avec l'UGSEL et l'UNSS, plus de 300 élèves du second degré ont pu échanger sur cette thématique et en parler ouvertement en classe, ce qui leur a ouvert les yeux sur un risque bien réel. Une grande partie d'entre eux était directement issue de sections sportives.

Les collèges Raoul Blanchard et Les Barattes à Annecy, Sainte-Marie à La Roche-sur-Foron, Molliet à Boëge et Saint Jean-Baptiste à Megève, ainsi que le lycée Gabriel Fauré d'Annecy ont accepté d'aborder ce sujet sensible.

Alerter le grand public

En complément, le CDOS Haute-Savoie estimait important de faire connaître cette action au plus grand nombre. Une intervention télévisée a ainsi été réalisée le 17 novembre, à 18h lors du journal de 8 Mont-Blanc.

Enfin, le vendredi soir, l'association Alexis Danan - Enfance 74 prenait le relais avec une soirée grand public à Annecy-le-Vieux. Environ 90 personnes, attentives et participatives, ont pu y assister, n'hésitant pas à questionner l'intervenant pour cerner les enjeux autour de ce sujet d'actualité.

© Colosse aux pieds d'argile

Le CRIB fait le lien entre jeunes et associations

Les associations membres du CRIB - Centre de Ressources et d'Information des Bénévoles - ont organisé un forum départemental sur la thématique de l'engagement dans les associations.

Le 1er décembre de 14h à 21h, le Centre Bonlieu à Annecy a ainsi accueilli des jeunes de 16 à 35 ans et des associations de Haute-Savoie pour un moment de partage et d'échange.

Les personnes intéressées étaient orientées vers des îlots associatifs, répartis par thématiques :

- Environnement
- Solidarité sociale - Humanitaire - Handicap
- Sport - Loisir - Animation - Culture

L'objectif était de donner à chacun les clés pour favoriser l'émergence de projets communs.

Autre point de passage, la présentation des dispositifs Jeunesse visant à inciter les jeunes à s'impliquer au sein d'une association :

- Chantier international des bénévoles
- Volontariat associatif et européen
- Service Civique et SNU
- Juniors Associations
- Pass'Région

Tout au long de l'après-midi, des conférences et témoignages ont illustré les apports de l'engagement et explicité les attentes des jeunes, désireux de partager une passion et de disposer de réelles responsabilités.

Un temps officiel en présence de Monsieur le Préfet de Haute-Savoie et de Monsieur le 1er Adjoint au Maire d'Annecy a marqué le soutien primordial des institutions pour cette première édition.

Le forum « Jeunes et associations : agissons ensemble » a fait le lien entre jeunes et associations © CDOS Haute-Savoie

TOUS EN MOUVEMENT POUR 2022

Gravure « Saut à ski »
© Alain BAR, Parole Gravée

Le Président, les membres du Conseil d'Administration et le personnel forment le voeu d'une année 2022 sportive, active, inventive et solidaire !